

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Les enseignants grévistes menacés de radiation

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

SUITE à l'enlèvement de la grève dans le secteur de l'Education, en dépit des "avancées" présentées par la tutelle, le ministre en charge de l'Education nationale, Pr Patrick Mouguiama Daouda, a pris un ensemble de mesures visant à sanctionner les enseignants grévistes. Décidant ainsi que "seuls (ceux) à leur poste recevront leur salaire intégral", a-t-il annoncé par voie de presse en début de semaine.

Il a ensuite précisé que "les autres seront, en fonction de leur position, traités ainsi qu'il suit : enseignants en grève : paiement des allocations familiales et de

la prime de logement ; enseignants n'ayant pas regagné leur poste d'affectation : suspension de solde ; enseignants absents de leur poste depuis au moins 3 mois : lancement de la procédure de radiation". Ce, pour "faire respecter les dispositions règlementaires".

Le ministre ajoute qu'à ce jour, les cinq points de revendications des syndicats enseignants sont pris en compte. Il s'agit de la mise en place de la Commission ministérielle du dialogue social, la mise en place de la commission ministérielle de recrutement direct, le traitement effectif des régularisations des situations administratives, la construction des établissements scolaires et la réactivation de la commission bipartite d'organisation des concours internes.



Photo: Adjai Ntoutoume/L'Union

La tutelle a décidé de sanctionner les enseignants absents de leurs postes.

## Décorations : 16 agents de TotalEnergies marketing Gabon honorés

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

LA récompense pour la compétence et la fidélité à l'entreprise était à l'honneur vendredi dernier à TotalEnergies Marketing Gabon. Ils étaient au total 16 agents à recevoir des distinctions honorifiques dont 5 médaillés de bronze, 9 d'argent et 2 d'or, à l'occasion de la cérémonie de remise des médailles du Travail.

Des employés ayant totalisé 10, 20 et 30 années de labeur au service du même employeur. Le directeur adjoint du Travail, Jean-Baptiste Be Engonga, a saisi

cette opportunité pour rappeler le sens de cet insigne qui est " le symbole de la reconnaissance par l'Etat des longues années de collaboration récompensant évidemment la fidélité des travailleurs dévoués au service Total Marketing ".

Pour sa part, le directeur général de TotalEnergies Marketing, Ingrid Jaumain, a elle aussi tenu à rendre un vibrant hommage à ces agents qui ont contribué à l'essor de l'entreprise. "C'est votre engagement, votre fidélité, votre professionnalisme et tout le travail réalisé que nous fêtons aujourd'hui (...). Vous êtes des exemples pour nous tous ", a-t-elle déclaré.



Photo: SNN

Responsables de l'entreprise et récipiendaires à la fin de la cérémonie

## Education : réorganisation des différents examens

S.A.M.  
Libreville/Gabon

LE ministère de l'Education nationale a annoncé, lundi dernier, qu'il avait revu l'organisation du CEP, du BEPC et du Baccalauréat. Comme il a modifié les conditions d'admission et les modalités de calcul de la moyenne en vue de l'orientation en classe de 6e dans les lycées et collèges de l'Enseignement secondaire général.

On retient que les inscriptions pour le CEP et le BEPC se feront exclusivement en ligne (www.examengabon.com). Par le chef d'établissement ou le directeur d'école. Pour faciliter le travail de ce dernier, toute une mécanique a été mise en place. S'agissant du Bac, la principale surprise demeure la possibilité de se faire renvoyer d'un centre



Photo: Wilfried MBINAH/L'Union

Des candidats au Bac 2020 devant un centre d'examen.

d'examen si on refuse d'observer les gestes barrières. Cette exclusion peut être prise si un ou des candidats refusent de se laver les mains, de porter un masque, d'éviter les embrassades ou de simplement éternuer dans son coude. L'objectif étant d'éviter toute contamination de masse.

Pour entrer en 6e, décide le ministère, il faudra désormais obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Cette note est obtenue en additionnant la moyenne obtenue à l'examen du CEP, à raison de 60%, et celle du contrôle continue, à raison de 40%.